

FICHE EXPLICATIVE

Date du tirage au sort : Le jeudi 6 juin 2024 à 14h 00 (nouvelle date)

Via la plate-forme Teams (les participants au tirage recevront les informations par courriel)

Date limite inscription au tirage au sort : Avant 16 h, le vendredi 31 mai 2024 (nouvelle date)

- En participant au tirage au sort, les répondants acceptent que leurs noms soient divulgués publiquement afin d'assurer la transparence du tirage au sort;
- Il y aura deux piges, soit une pour le lot à Rollet et une pour l'ensemble des lots à Cloutier. L'ordre des noms pigés correspondra à l'ordre de préférence pour le choix de terrain;
- À noter que les lots 6 478 618 et 6 478 619 à Cloutier seront disponibles seulement après la fin des travaux de fossé prévu à l'été 2024. La Ville affiche présentement sept (7) lots sur le Chemin Létourneau, mais n'en vendra que six (6) lors du tirage au sort. Advenant la disponibilité ultérieure du septième lot, la Ville utilisera la liste générée par le tirage au sort pour l'octroi du septième terrain;
- Les citoyens intéressés doivent remplir le formulaire d'inscription après avoir pris connaissance des documents « SPÉCIFICATIONS DES LOTS » et « CONDITIONS APPLICABLES À CHAQUE LOT » et le transmettre dans les délais à l'une des adresses de correspondance indiquées dans le formulaire;
- Les informations sur les terrains, les conditions de vente et le formulaire d'inscription sont disponibles sous l'onglet « Terrains municipaux résidentiels en vente » sur le site web suivant : <https://www.rouyn-noranda.ca/citoyens/services-aux-citoyens/terrains-municipaux-residentiels> ;
- Un maximum d'un seul terrain ne pourra être vendu par personne pigée au tirage au sort;
- Suivant la pige, un employé de la Ville communiquera auprès des répondants afin de confirmer leur choix de lot et ces derniers devront soumettre à l'adresse inscrite au formulaire un chèque au montant du dépôt dans les 7 jours de la communication de l'employé.

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU TIRAGE AU SORT

Coordonnées du répondant	
Nom:	Prénom:
Adresse (numéro civique, rue, app., ville, province et code postal) :	
Numéro de téléphone :	Adresse courriel :

Coordonnées du deuxième répondant (si applicable)	
Nom:	Prénom:
Adresse (numéro civique, rue, app., ville, province et code postal) :	
Numéro de téléphone :	Adresse courriel :

CI-APRÈS DÉSIGNÉ « RÉPONDANT »

VEUILLEZ COCHER LA OU LES CASES POUR LESQUELLES VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE NOM SOIT INCLUS DANS LE TIRAGE AU SORT :

- TERRAINS SUR LE CHEMIN LÉTOURNEAU À CLOUTIER
- TERRAIN SUR LE CHEMIN DES CHUTES À ROLLET

****À NOTER QU'UN SEUL TERRAIN SERA VENDU À UN RÉPONDANT DANS L'ÉVENTUALITÉ DE LA PIGE DE LA PIGE DANS LES DEUX TIRAGES AU SORT.**

LE RÉPONDANT, EN SIGNANT LE PRÉSENT FORMULAIRE, ACCEPTE ET SE DÉCLARE PLEINEMENT SATISFAIT DES CONDITIONS S'APPLIQUANT AU(X) LOT(S) QU'IL SOUHAITE ACQUÉRIR. LE RÉPONDANT COMPREND QUE SA SIGNATURE IMPLIQUE L'ACCEPTATION ET LE RESPECT DES CONDITIONS MENTIONNÉES DANS LES DOCUMENTS « CONDITIONS APPLICABLES À CHAQUE LOTS » ET « SPÉCIFICATIONS DES LOTS » AINSI QUE DE CE QUI SUIT :

1. PAR L'ENVOI DU PRÉSENT FORMULAIRE À LA VILLE DE ROUYN-NORANDA, LE RÉPONDANT CONSENT À CE QUE LES INFORMATIONS RECUEILLIES AUX PRÉSENTES SOIENT TRANSMISES AU SERVICE DU

GREFFE DE LA VILLE, AU SERVICE DES FINANCES ET À TOUTE AUTRE PERSONNE REQUISE POUR LE TRAITEMENT DE LA VENTE DE TERRAIN. LE RÉPONDANT CONSENT ÉGALEMENT À CE QUE LES NOMS ET PRÉNOMS MENTIONNÉS AU FORMULAIRE SOIENT DIVULGUÉS LORS DU TIRAGE AU SORT AFIN D'ASSURER L'ÉQUITÉ ET LA TRANSPARENCE DU TIRAGE AU SORT;

2. ADVENANT LA PIGE DE SON NOM, LE RÉPONDANT S'ENGAGE À CONFIRMER DANS LES 5 JOURS DE LA PIGE SON CHOIX DE LOT ET D'ENVOYER PAR CHÈQUE AU GREFFE DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA LE MONTANT DU DÉPÔT APPLICABLE. S'IL N'A PAS FAIT VALOIR SA CONFIRMATION, LA DEUXIÈME PERSONNE PIGÉE POUR CE LOT SERA CONTACTÉE ET BÉNÉFICIERA DE 5 JOURS POUR PRENDRE SA DÉCISION D'ACHETER (ET AINSI DE SUITE).
3. À RESPECTER LES DÉLAIS ET LES CONDITIONS DE LA VENTE;
4. À PAYER LE PRIX DE VENTE DU TERRAIN CHOISI;
5. À RESPECTER LES NORMES ET LES CONTRAINTES APPLICABLES AU LOT;
6. À FOURNIR À LA VILLE DE ROUYN-NORANDA LES INFORMATIONS OU LES DOCUMENTS REQUIS PAR CETTE DERNIÈRE RELATIVEMENT À LA VENTE PROJETÉE;
7. À ENTREPRENDRE LES DÉMARCHES OU DEMANDER LES AUTORISATIONS (EX. : PERMIS) QUI POURRONT ÊTRE NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE SES PROJETS OU DE LA VENTE PROJETÉE;
8. À SIGNER DANS LES DÉLAIS REQUIS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA CONCLUSION DE LA VENTE.

SIGNÉ À _____, **EN DATE DU** _____.

X

RÉPONDANT 1

X

RÉPONDANT 2

NOM DU NOTAIRE QUI SERA MANDATÉ SI TIRÉ AU SORT : _____.

Veillez faire parvenir ce formulaire à l'une des coordonnées suivantes:

Par la poste ou en personne	Par courriel
<p align="center">VILLE DE ROUYN-NORANDA</p> <p align="center">À l'attention du</p> <p align="center">GREFFE ET CONTENTIEUX 100, rue Taschereau Est, C. P. 220 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3</p>	<p align="center">À L'ATTENTION DE</p> <p align="center">Marie-Ève Perreault Conseillère juridique</p> <p align="center">marie-eve.perreault@rouyn-noranda.ca</p>

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Les renseignements contenus dans ce formulaire seront traités en respect des dispositions applicables de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (l.r.q., c. A-2.1). À ce titre, vous pouvez en tout temps formuler une demande d'accès aux informations personnelles que vous avez fournies dans ce formulaire ou demander à la Ville de Rouyn-Noranda de retirer ou modifier ces informations.

